



Direction du Logement et de l'Habitat

2020 DLH 281 Plan de soutien aux bailleurs sociaux – Réalisation de travaux de court terme permettant l'amélioration des logements sociaux dans le 6^{ème} arrondissement de Paris

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, lors du Conseil de Paris des 6, 7 et 8 octobre, par la délibération 2020 DLH 58, notre assemblée a adopté un plan de soutien et d'investissement à destination de six bailleurs parisiens (Paris Habitat, la RIVP, Elogie-Siemp, Aximo, Habitation Confortable et Habitat Social Français), notamment au regard de leur forte mobilisation depuis mars dernier et le début de la crise sanitaire.

Ce plan a pour objectif la réalisation de travaux et d'équipements, pour une exécution d'ici 2022.

Les opérations financées correspondent ainsi à des travaux de court terme (exécution dans les deux ans), permettant à la fois de soutenir l'activité économique dans une période de crise pour de nombreuses PME et d'améliorer rapidement, pour les locataires, les conditions d'occupation des logements. Elles s'inscrivent en complément de programmes plus importants de réhabilitation, au titre du plan Climat par exemple, qui ont été réalisés ou vont l'être dans chacun des arrondissements parisiens.

Ce plan de soutien s'est concrétisé, dans un premier temps, par la signature d'une convention de partenariat avec chaque bailleur qui en fixe les principes, conformément à la délibération évoqué ci-dessus.

La deuxième étape, objet de la présente délibération, est de vous présenter la liste des opérations retenues pour le 6^{ème} arrondissement de Paris, des délibérations complémentaires (2020 DLH 279 à 2020 DLH 295 incluse) prévues à ce même Conseil de Paris exposant les travaux relatifs aux autres arrondissements.

Les travaux proposés dans le cadre du plan de soutien, d'un montant global de 81,982 M€, sont ainsi axés principalement sur :

- la transition écologique des logements dans une optique de logement durable (rénovation des chaufferies, remplacement des chaudières y compris VMC Gaz et des convecteurs électriques, amélioration de l'enveloppe du bâti dont façade, toitures et menuiseries, pose ou remplacement de volets ou tout autre occultant et équipements permettant de conserver la fraîcheur des logements, etc.), réfection des locaux des ordures ménagères en vue d'une optimisation ou du développement du tri sélectif, la réalisation d'îlots de fraîcheur, de végétalisation d'espaces permettant notamment l'amélioration

du confort d'été, travaux de débitumisation, etc. Ainsi, l'ensemble de ces travaux, tous arrondissements confondus, représente 50,677 M€, soit 62% du montant total des investissements au titre du plan de soutien.

- la mise en sécurité des bâtiments (sécurisation de l'accès aux bâtiments notamment des halls d'entrée, portes de parking ; rénovation des ascenseurs ; sécurité incendie, etc.). Le montant des travaux et installations permettant l'occupation sereine et sécurisée du parc pour l'ensemble du territoire parisien est de 25,781 M€ (31% du total des opérations) ;

Ces investissements seront réalisés au plus tard à la fin de l'année 2022.

Au regard de l'intérêt de ces travaux pour près de 34 400 ménages locataires des six bailleurs sociaux partenaires du plan de soutien de la Ville de Paris dont près de 182 habitant le 6ème arrondissement, je vous propose, par la présente délibération :

- d'allouer, au titre du plan de soutien de la Ville, les subventions d'investissement aux bailleurs sociaux mentionnés ci-dessous :

ARRONDISSEMENT CONCERNE PAR LES TRAVAUX : 6ème

BENEFICIAIRES DES SUBVENTIONS	STATUT JURIDIQUE	SEGE SOCIAL DU BENEFICIAIRE	MONTANTS DES TRAVAUX DANS L'ARRONDISSEMENT CONCERNE	MONTANT MAXIMUM DE LA SUBVENTION
PARISHABITAT	etablissement public local à caractère industriel et commercial, Office Public d'HLM	21 bis rue Claude Bernard 75005 Paris	516 945 €	257 501 €
AXIMO	SA d'HLM	237 bis rue de Belleville 75019 Paris	- €	- €
HABITATION CONFORTABLE	SA d'HLM	237 bis rue de Belleville 75019 Paris	- €	- €
RVP	Société d'Economie Mixte	11-13 avenue de la Porte d'Italie 75013 Paris	93 300 €	45 521 €
HABITAT SOCIAL FRANCAIS	SA d'HLM	11-13 avenue de la Porte d'Italie 75013 Paris	- €	- €
ELOGIE-SIEMP	Société d'Economie Mixte	8 boulevard d'Indochine 75019 Paris	- €	- €
TOTAL			610 245 €	303 022 €

- de m'autoriser à signer la convention de financement type dont le modèle a été adopté par délibération 2020 DLH 279 « Plan de soutien aux bailleurs sociaux – Réalisation de travaux de court terme permettant l'amélioration des logements sociaux dans l'arrondissement Paris Centre » avec chacun des bailleurs sociaux mentionnés ci-dessus pour les opérations présentées en annexe du délibéré relatif à l'arrondissement concerné.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris